



**ARRETE N° 2024\_0032**

**ARRETE DE VOIRIE TRAVAUX RUE DES DEPORTES RUE ARISTIDE BRIAND**

- Nous, Denise SERRANO, Maire de VILLEMANDEUR,
- Vu les articles du Code Général des Collectivités Territoriales n° L2211-1, L2213-1 et L2213-2
- Vu le Code de la Route,
- Vu les travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement sans tranchée à réaliser par l'entreprise TERIDEAL, domiciliée 1 rue Colbert 91320 WISSOUS, représentée par Monsieur Ludovic BORDEAUX, dans la rue des Déportés et la rue Aristide Briand,
- Considérant qu'il importe d'assurer la sécurité des travailleurs présents sur le chantier,
- Considérant que ces travaux vont apporter des perturbations dans le trafic routier et qu'il importe de réglementer la circulation et le stationnement afin de prévenir tout danger,

**ARRETONS**

**Article 1 :** Le stationnement sera interdit, la circulation réglementée (alternance manuelle avec sens prioritaire de circulation) et la vitesse limitée à 30km/ dans la rue des Déportés, portion comprise entre le carrefour avec l'avenue de la Libération et le n°44, et dans la rue Aristide Briand, portion comprise entre le n° 20 et le carrefour avec l'avenue de la Libération les :

- 30 et 31 janvier 2024,
- 01, 02, 21, 22, 23, 26, 27, 28 février 2024.

**Article 2 :** Les droits des riverains demeurent réservés en ce qui concerne l'accès à leur propriété.

**Article 3 :** L'interdiction mentionnée à l'article 1 ne s'applique pas aux véhicules de la Gendarmerie, de la Police Nationale et du Service des Secours et de Lutte contre l'Incendie.

**Article 4 :** L'entreprise TERIDEAL est chargée de mettre en place la signalisation nécessaire.

**Article 5 :** Mme le Maire de VILLEMANDEUR, M. le Commissaire de Police de MONTARGIS, M. le Commandant de la Compagnie de Gendarmerie de MONTARGIS, Monsieur le Directeur de l'entreprise TERIDEAL, sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

**Article 6 :** Ampliation du présent arrêté sera adressée à M. le Commissaire de Police de MONTARGIS, M. le Commandant de la Compagnie de Gendarmerie de MONTARGIS, M. le Commandant du Centre de Secours et de Lutte contre l'Incendie de MONTARGIS-VILLEMANDEUR, Madame la Responsable de la Police Municipale de VILLEMANDEUR, M. le Président du SMIRTOM, M. le Président de l'AME, M. le Directeur de KEOLIS MONTARGIS, Transports ULYS, Transports DARBIER, Transports TRANSDEV de GIEN, M. le Directeur de l'entreprise TERIDEAL, M. le Directeur des Services Techniques Municipaux de VILLEMANDEUR.

Fait à VILLEMANDEUR, le 17/01/2024

Date d'affichage : 17/01/2024





## Demande d'arrêté de police de circulation

Code de la route L411-1 à L411-7  
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers

**Le demandeur** Particulier  Service public  Maître d'oeuvre ou conducteur d'opération  Entreprise

Dénomination : TERIDEAL

Adresse : SEIRS-TP 1 Rue Colbert

Code postal : 91320 Localité : WISSOUS Pays : France

Nom contact : BORDEAUX Prénom contact : Ludovic

Téléphone : 613487162 Indicatif pays : +33

Fax : Indicatif pays :

Courriel : 2402090033.240201DAC01.01@captidec.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Dénomination :

Adresse :

Code postal : Localité : Pays :

Nom contact : Prénom contact :

Téléphone : Indicatif pays :

Fax : Indicatif pays :

Courriel :

### Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°

Hors agglomération  En agglomération

Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : Point de Repère (PR) routier de fin d'application :

Adresse Numéro : Nom de la voie : RUE DES DEPORTES

Code postal : 45700 Localité : VILLEMANDEUR

### Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui  Non  Si oui indiquer la référence :

Description des travaux : Travaux de réhabilitation sans tranchée des réseaux d'assainissement eaux usées

Date prévue de début des travaux : 29/01/2024 Durée des travaux (en jours calendaires) : 60

### Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) 60 Date de début de réglementation 29/01/2024

Restriction sur section courante  Restriction sur bretelles

Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation  Sens des Points de Repères (PR) croissants

Sens des Points de Repères (PR) décroissants  Fermeture à la circulation

Basculement de circulation sur chaussée opposée

Circulation alternée : Par feux tricolores  Manuellement

Restriction de chaussée :

Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU)  Empiètement sur chaussée  Largeur de voie maintenue 3.0

Suppression de voie  Nombre de voie(s) supprimée(s)

TERIDEAL

TSA 20001  
140 AVENUE JEAN LOLIVE

93691 PANTIN CEDEX  
France

Tel: 2402090033.240201DAC01.01@captidec.fr  
Fax :

Réf. Protys : 2402090033.240201DAC01

N° affaire :

MAIRIE DE VILLEMANDEUR  
SERVICES TECHNIQUES  
31 RUE JODON  
45700 VILLEMANDEUR  
France

Courriel : e.bonneau@mairie-villemandeur.fr

Tel : +33238930464

Fax :

Objet : Demande d'Arrêté de police de circulation (Cerfa n°14024\*01)

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de nos prochains travaux, veuillez trouver jointe à ce courrier une Demande d'Arrêté de police de circulation.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et vous remercions par avance de l'attention que vous voudrez bien porter à notre demande.

Important : Merci de notifier dans votre retour la référence Protys.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Fait à : PANTIN CEDEX  
Le : 12/01/2024  
Signataire : BORDEAUX Ludovic

(Accompagnement\_V6.10\_1.02)

Interdiction de :

<b>Circuler</b>	<b>Stationner</b>	<b>Dépasser</b>
véhicules légers <input type="checkbox"/>	véhicules légers <input checked="" type="checkbox"/>	véhicules légers <input type="checkbox"/>
poids lourds <input type="checkbox"/>	poids lourds <input checked="" type="checkbox"/>	poids lourds <input type="checkbox"/>

Vitesse limitée à : \_\_\_\_\_ km/h  
Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
Autres prescriptions :  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :**

Le demandeur  Une entreprise

Dénomination : TERIDEAL  
Adresse : SEIRS-TP 1 Rue Colbert  
\_\_\_\_\_  
Code postal : 91320 Localité : WISSOUS Pays : France  
Nom contact : BORDEAUX Prénom contact : Ludovic  
Téléphone : 613487162 Indicatif pays : +33  
Fax : \_\_\_\_\_ Indicatif pays : \_\_\_\_\_  
Courriel : lbordeaux@terideal.fr

**Pièces jointes à la demande**

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée aux usagers

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000<sup>ème</sup>  Plan des travaux 1/200 ou 1/500<sup>ème</sup>  Schéma de signalisation

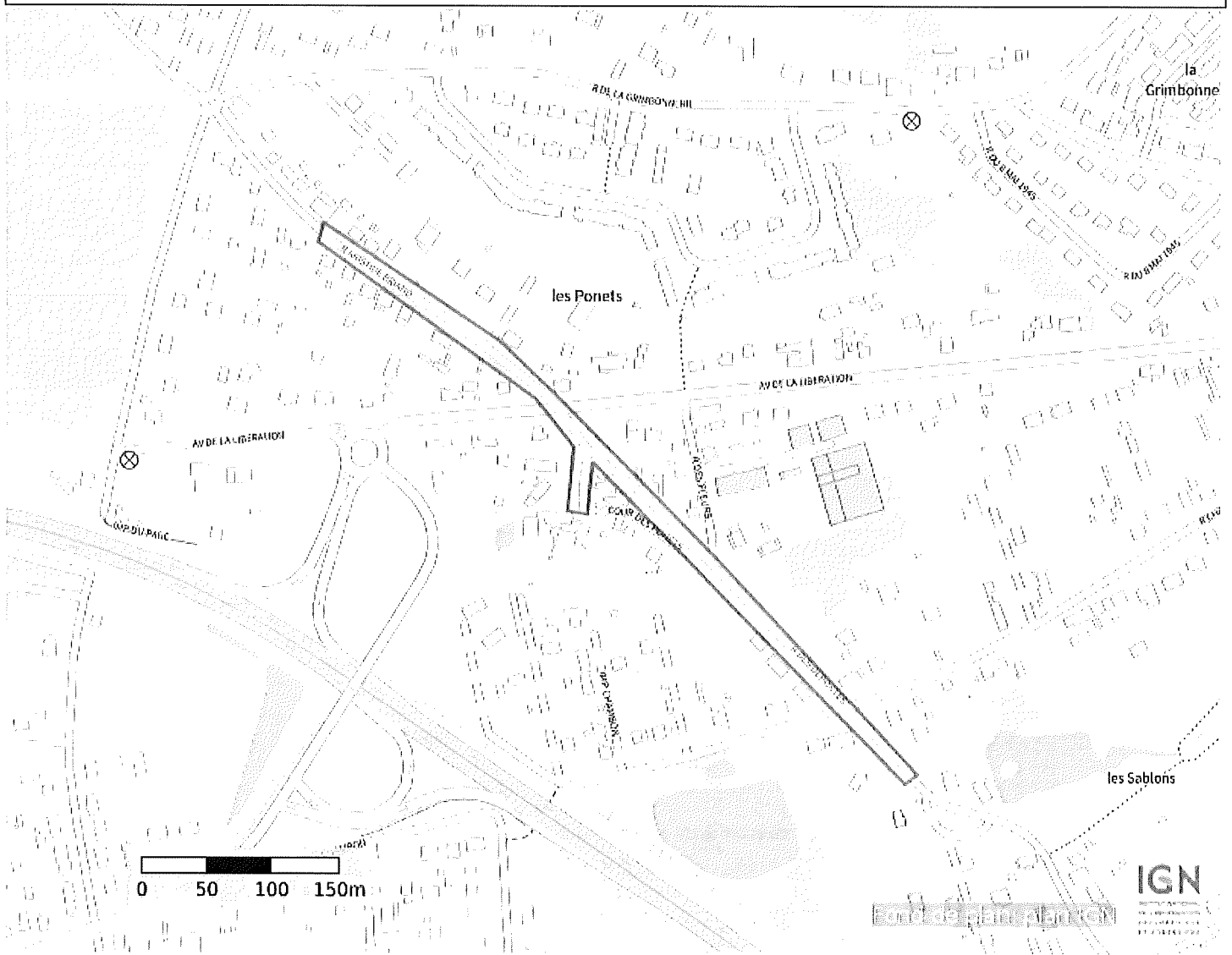
Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000<sup>ème</sup>

J'atteste de l'exactitude des informations fournies  Numéro d'affaire : \_\_\_\_\_  
Fait à : PANTIN CEDEX Le : 12/01/2024  
Nom : BORDEAUX Prénom : Ludovic Qualité : \_\_\_\_\_

(DAC\_P2\_V5\_v1.02)

# Plan détaillé

Numéro de consultation de la déclaration liée :



Coordonnées (Lambert 93) du centre de la commune saisie :

677783.3167518104

6765201.004941001

Coordonnées (GPS) des sommets des polygones :

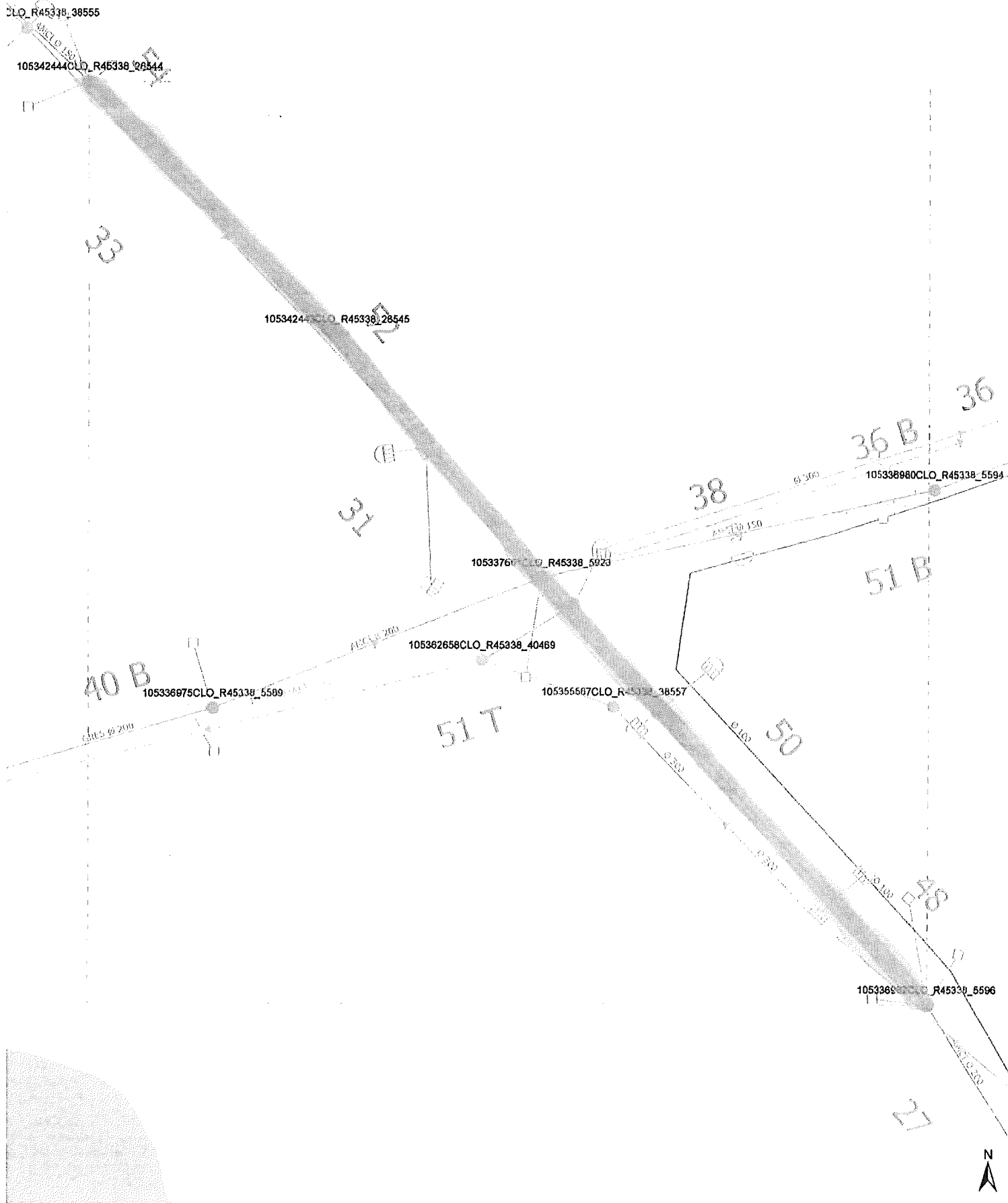
2,70096587963603 47,98745506518136  
2,70109462566875 47,98751969178394  
2,69905614681743 47,98893427603522  
2,69738244839214 47,99003288578558  
2,69682454891704 47,99037754284868  
2,69502210445903 47,99116019304782  
2,69496846027873 47,99103094887903  
2,69718932934306 47,98999698387581  
2,69757556744121 47,98968104599282  
2,69751119442485 47,98925739897771  
2,69771504230998 47,98923585751118  
2,69776868649028 47,98958051989715  
2,70096587963603 47,98745506518136

Commentaire associé à l'emprise du document de référence Protys : 2402090033.240201DAC01

Numéro de consultation du GU :

Veillez prendre en compte le commentaire suivant :

Stationnement au fur et à mesure de l'avancement du chantier  
circulation maintenue



**ITV programmée - 23664-2023-ITV-68994**

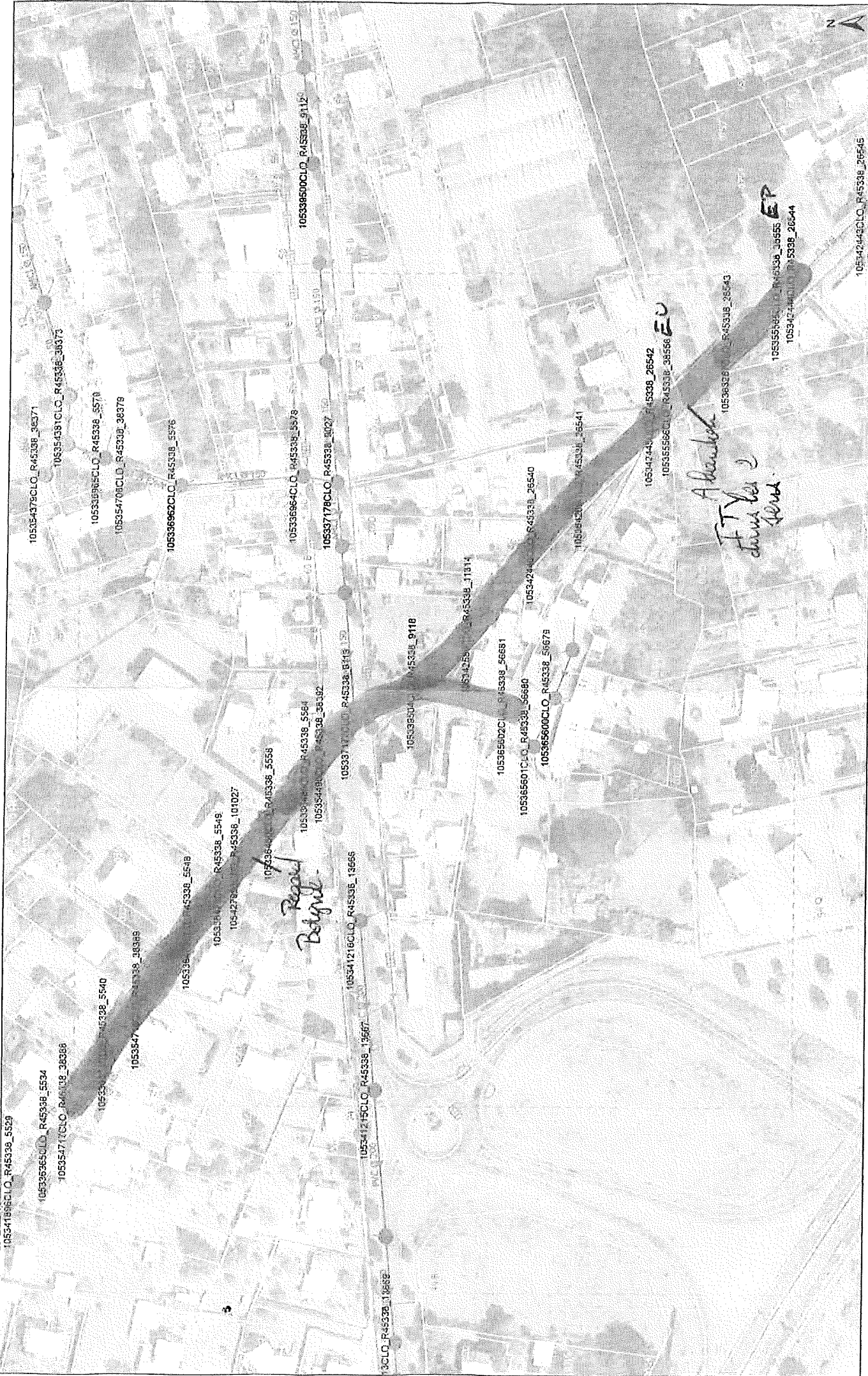
VILLEMANDEUR (45338)

AME (Agglomération Montargoise Et rives du loing) (-ASS) - 23664

Linéaire cumulé : 127.36 m







**ITV programmée - 23664-2023-ITV-53815**

VILLEMANDEUR (45338)

AME (Agglomération Montargoise Et rives du loing) (-ASS) - 23664

Linéaire cumulé : 450.96 m



